

---

## Genre, engagement et intersectionnalité

Débats et expériences croisées de femmes musulmanes

Pénélope Larzillière

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/socio/3223>

DOI : 10.4000/socio.3223

ISSN : 2425-2158

**Éditeur**

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

**Édition imprimée**

Date de publication : 9 octobre 2018

Pagination : 9-24

ISBN : 978-2-7351-2449-7

ISSN : 2266-3134

Ce document vous est offert par Institut de recherche pour le développement (IRD)

**Référence électronique**

Pénélope Larzillière, « Genre, engagement et intersectionnalité », *Socio* [En ligne], 11 | 2018, mis en ligne le 09 octobre 2018, consulté le 28 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/socio/3223> ; DOI : 10.4000/socio.3223

---

# Genre, engagement et intersectionnalité

Débats et expériences croisées de femmes musulmanes

---

Pénélope LARZILLIÈRE

« L'individu stigmatisé se trouve au centre  
d'une arène où s'affrontent les arguments  
et les discours, tous consacrés à ce qu'il devrait  
penser de lui-même. »

Erving GOFFMAN, *Stigmaté* (1975).

Le contexte dans lequel s'inscrit l'engagement de femmes musulmanes présente un caractère paradoxal. Leur place et les modalités de leur présence dans l'espace public ne cessent d'être discutées, les images circulent. Leur « visibilité » devient un enjeu. Pour autant, cette exposition, plutôt que de faire apparaître la diversité des expériences et des pratiques, s'opère autour de représentations uniformisées et participe de leur construction.

Ce processus n'est pas si spécifique ; il a été mis en exergue dans d'autres contextes. Son analyse peut mobiliser la notion d'intersectionnalité, elle-même en débat, pour envisager ces expériences où se cumulent différenciations et dominations en termes de genre, de classe, d'appartenances identitaires ou religieuses. Aux processus d'essentialisation pointés par les études de genre, où la pluralité disparaît, où les femmes deviennent la femme selon une représentation archétypale construite en normes sociales s'ajoutent ici les réifications propres à la représentation des musulman-e-s ; de la grande hétérogénéité socioculturelle des femmes musulmanes, on passe à « la femme musulmane ».

Ici le syntagme « femmes musulmanes » sera utilisé non pour désigner un groupe social effectif et supposé cohérent, mais pour envisager la façon dont les personnes concernées par ces catégories circulent, de manière diversifiée, dans un contexte commun de double assignation : comme femmes et comme musulmanes. Cela n'exclut pas les postures variées des actrices au sein de ce champ d'expérience, dans diverses formes d'engagement, de remise en cause des catégorisations, de reprise identitaire aussi, ou de retrait. Des expériences complexes et loin d'être univoques qui peuvent apporter un éclairage sur les modalités de l'engagement en contexte intersectionnel.

## **Des expériences intersectionnelles ?**

Revenons tout d'abord sur la notion d'intersectionnalité, sa généalogie et les débats qui l'entourent. L'utilisation du terme pour désigner l'entrecroisement d'inégalités multiples de genre, de classe, ou de catégories identitaires est généralement rapportée à l'œuvre liminaire de Kimberlé Crenshaw (Crenshaw, 1989 ; Crenshaw et Bonis, 2005). Celle-ci s'en sert pour décrire l'expérience des femmes de couleur aux États-Unis et appeler à la prise en compte de la spécificité de cette expérience, où domination de genre, de classe et racisme s'entrecroisent. D'où cette image du carrefour qui fera florès. Kimberlé Crenshaw s'appuie entre autres sur une étude menée dans les refuges pour femmes battues à Los Angeles, montrant que les mesures d'accompagnement, surtout juridiques et psychologiques, n'y sont pas adaptées aux femmes noires et hispaniques qui cumulent discriminations à l'emploi et au logement et retournent souvent auprès de leur agresseur

pour des raisons économiques<sup>1</sup> ou de peur de perdre leur droit de résidence aux États-Unis. Les luttes féministes, explique Crenshaw, ne prenaient alors pas en compte la spécificité de leur situation, et les luttes antiracistes se concentraient sur les formes de racisme vécues par les hommes.

Si le terme de race est peu utilisé dans les études francophones, il est d'usage dans les études anglo-américaines. En ce qui concerne les études féministes et l'intersectionnalité, le courant féministe « race, classe, genre » l'utilise ainsi pour désigner la façon dont ces femmes sont « racialisées » dans un rapport de domination, à travers l'essentialisation de désignations identitaires. Tout le courant du féminisme noir réfléchit sur cette imbrication des catégories de différenciation; des travaux que l'on peut considérer comme pionniers. Dans cette lignée, le terme d'intersectionnalité a connu une certaine diffusion et son usage dépasse l'appartenance à ce courant féministe (Bilge, 2009), dont il faut aussi prendre en compte la pluralité : bien plus que la seule expérience des femmes noires, c'est avant tout l'imbrication des questions de genre avec d'autres rapports de pouvoir qui est abordée, ce qui inclut des réflexions sur les expériences des femmes « natives américaines », « hispaniques » aux États-Unis ou du « Tiers Monde » (Dorlin, 2008 : 21).

Selon les approches théoriques, l'intersectionnalité peut désigner ces croisements dans le cadre d'expériences, d'interactions, de constructions identitaires, ou, dans une autre perspective, renvoyer à des propriétés des structures sociales. Certaines démarches tentent d'envisager simultanément ces dimensions subjectives et structurelles et la façon dont elles émergent dans des expériences quotidiennes (Brah et Phoenix, 2004). La diversité théorique des analyses utilisant la notion a conduit à des interrogations sur son apport scientifique réel. Cette relative flexibilité dans son application, au-delà de l'idée générale, explique aussi son succès, selon un processus souvent relevé en sociologie des sciences, en permettant d'y rallier des courants théoriques différents (Davis, 2015). Ces derniers ont en commun d'étudier non pas l'addition des différenciations en un *et*, mais bien les effets combinés et l'intrication des différents rapports de pouvoir,

**1.** On peut souligner cependant que ces raisons économiques sont accentuées par les discriminations mais n'apparaissent pas seulement dans ce contexte.

à travers des déterminants comme racisme genré, sexisme racialisé, classe genrée et racialisée, etc. (Bilge, 2009; Crenshaw, 1989; Poiret, 2005; Fougeyrollas-Schwebel, 2005; Lépinard et Varikas, 2005). Renate Pepicelli adopte par exemple cette approche intégrée pour étudier les parcours de jeunes musulmanes, filles de migrants d'origine marocaine ou bengali en Italie. Pour comprendre leurs positionnements fluctuants et rendre compte notamment de leur rapport au religieux, « hérité, expérimenté, réinventé, rejeté », elle analyse la façon dont la catégorie « musulman » est construite en Europe. Surtout, elle la croise avec les effets des dominations de genre et des représentations autour des migrants (comme l'exprime l'une des jeunes femmes interrogées, « être marocain, c'était franchement pas cool, avant que les Roumains n'arrivent ! ») (Pepicelli, 2017). Les modalités de leurs circulations dans l'espace public sont marquées par l'intersection de l'ensemble de ces catégories.

Les catégories de différenciation et les pratiques sont ainsi réinscrites dans un contexte pluriel, où par exemple des femmes migrantes maghrébines font l'objet de discriminations spécifiques « racialisées » et genrées dans leur accès au travail et seront de ce fait particulièrement vulnérables et exploitées dans des emplois domestiques (Carles, 2011). Mais il peut s'agir aussi de rendre compte des expériences de femmes entrepreneures tunisiennes moins migrantes qu'en circulation. Loin des stéréotypes et des étiquetages sur les femmes immigrées issues du regroupement familial, ces dernières en subissent certains effets mais retournent aussi certaines limitations de genre, jouant du fait par exemple que les migrations économiques masculines deviennent plus difficiles pour faciliter la leur (Catarino et Morokvasic, 2005). Car toute la difficulté et parfois l'ambiguïté des analyses intersectionnelles est qu'à vouloir mettre au jour les identités assignées et les catégories de différenciation en tant que base de rapports de pouvoir et de domination, le risque existe de les reproduire en partie en participant à la stabilisation des représentations. La question du rapport à l'identité de la notion d'intersectionnalité fait ainsi parfois débat. Une grande part des analyses qui y ont recours se concentrent en effet sur les effets sociaux des catégorisations existantes, plutôt que sur les processus de catégorisation eux-mêmes, et les découpages sociaux qui se mettent ainsi en place. Toutefois, et même s'il est difficile dans la description d'échapper à toute stabilisation des désignations, les analyses gagnent à maintenir

le va-et-vient entre assignations identitaires sociales et expériences et subjectivités plurielles des actrices, sans les superposer ni les confondre<sup>2</sup>.

## **Engagements en contexte**

De quelle manière un contexte de stigmatisations et de dominations croisées influe-t-il sur les formes d'engagement de femmes musulmanes ? Cela renvoie tout d'abord aux liens entre engagement et expérience, et ensuite à l'inscription de l'engagement dans un espace public où l'accès est marqué par ces stigmatisations. Les expériences vécues en contexte intersectionnel se caractérisent par l'intrication de catégorisations de différences qui, comme le montre Bilge, sont « simultanément contestées et imposées » dans une production dynamique où apparaissent des formes de contestation mais aussi de co-construction et d'identification au cœur des subjectivités (Bilge, 2009). Ainsi, Buitelaar analyse de cette manière le parcours et l'entrée en politique d'une jeune musulmane, fille de travailleurs migrants marocains aux Pays-Bas. Celle-ci se décrit elle-même comme une « femme musulmane, le verbe haut, avec un voile et un cerveau ». Buitelaar montre comment sa présentation de soi vise à remettre en cause à la fois « les images dominantes, dans le discours néerlandais, des femmes musulmanes comme étrangères, opprimées non intégrées et l'image dominante dans le discours islamique néerlandais de femmes musulmanes modestes et attentionnées protégeant leur réputation et se préservant des mauvaises influences ». La jeune femme présente sa décision de porter un voile et les réactions négatives que cela suscite aux Pays-Bas comme un élément déterminant pour entrer en politique, dans le but « d'améliorer la situation socio-économique et l'image des musulmans et des migrants dans la société néerlandaise » (Buitelaar, 2006 : 268). Dans la présentation de cet engagement, elle mêle les références religieuses à travers l'utilisation d'un vocabulaire qui rappelle le parcours du Prophète (moment de retraite, mission et message), et la mise en avant de références sociales-démocrates. Le cœur de son engagement, et sa difficulté, est l'articulation entre un appel à l'égalité, à travers la référence sociale-démocrate,

**2.** Sur ce point, voir également l'analyse de Rémi Bachand (2014).

et une demande de reconnaissance de la différence et de participation à la vie publique dans cette différence. Par ailleurs, tout en mettant en cause les images dominantes sur les femmes musulmanes aux Pays-Bas, elle les intègre d'une certaine manière, se considérant comme transgressive, par des remarques autodépréciatives sur son caractère « masculin », le fait qu'elle est une femme « difficile », etc. L'intrication des questions de genre et de racialisation autour de représentations identitaires musulmanes concourt dans ce parcours à un double mouvement : la confrontation à des représentations discriminantes s'avère moteur de l'engagement, et dans le même temps, rend difficile le positionnement engagé, en partie transgressif par rapport à ces représentations. L'actrice mène ici un travail spécifique, à la recherche de narrations alternatives qui puissent cependant être audibles dans ce contexte.

Ce parcours illustre aussi la complexité d'engagements où il s'agit à la fois de renverser un stigmaté – ce qui souvent se fait dans une affirmation identitaire cette fois positive – et de montrer son inscription dans des enjeux sociaux généraux, en dépassant des intérêts catégoriels pour susciter éventuellement des adhésions plus larges : la jeune femme souligne par exemple qu'elle combat pour tous ceux « qui ne sont pas pris en compte ». Daniel Mouchard montre cette difficulté particulière des groupes qu'il appelle à la suite de Michael Lipsky « relativement sans pouvoir » (Lipsky, 1981<sup>3</sup>). Face à l'objectivation liée aux stigmatisations, un travail de renversement est nécessaire qui souvent s'accomplit à travers des stratégies identitaires et discursives où un nous alternatif se construit (Mouchard, 2010). La subjectivation se construit ainsi dans le conflit, mais l'enjeu est aussi, pour une véritable reconnaissance, que cette reconstruction identitaire n'apparaisse pas comme particulariste. L'inscription dans une narration universelle d'injustice est une des modalités pour obtenir ce dépassement, et une réception et une audience plus larges. La grammaire de cette injustice renvoie ici à la reconnaissance du tort autour des processus « d'altérisation, de naturalisation et de hiérarchisation » (Bachand, 2014 : 11) ; et leur contestation vise à introduire des « dissonances vis-à-vis des assignations identitaires » (Lamoureux, 2014 : 63). C'est là que résiderait leur caractère

3. Cité dans Mouchard (2010).

généralisable, dans la remise en cause des processus d'assignation et de la domination associée, plutôt que dans la lutte pour la revalorisation de l'identité assignée.

Une double difficulté apparaît cependant. D'une part, les politiques identitaires ont été souvent considérées comme « plus efficaces que la déconstruction des catégories pour combattre les effets du racisme et du sexisme » (Davis, 2015), même si d'une certaine manière elles représentent la reprise de ces catégories. On se rappelle l'exemple analysé par Stuart Hall : « *Black is beautiful* » (Hall, 2007 : 111). Cela peut être un choix stratégique : de même, Kimberlé Crenshaw argumente, dans une perspective de remise en cause des discriminations, qu'il serait plus effectif de lutter contre les effets sociaux de la catégorisation, que contre la catégorisation elle-même. D'autre part, l'engagement à partir de catégories minorisées tend à être perçu comme « particulariste », par rapport aux représentations dominantes d'une « généralité » sociale qui reflète les rapports de domination. Comme le souligne Joan Scott, la fiction d'individus abstraits, égaux car égaux en droits, constitue le « fondement des inclusions et des exclusions de la citoyenneté ». Dans les faits, les inégalités sociales se transcrivent dans les représentations de cet individu dont l'abstraction sociale reste relative (il s'avère souvent plutôt masculin, blanc, chrétien, occidental), tandis que l'équivalence entre égalité en droits et égalité met de côté l'impact des inégalités socio-économiques (Scott, 2005). Dans ce cadre, les engagements féminins tendent à être rapportés à des engagements de femmes pour les femmes ou « en tant que femmes », et considérés comme particularistes en ce sens. La fiction d'un individu abstrait n'empêche pas son marquage en termes de genre, ces engagements sont plus difficilement reconnus comme relevant d'une inscription sociale générale. Si les femmes ne constituent pas une minorité, elles sont particularisées et minorisées par rapport à un « universel » traversé de fait par les catégories de différenciation. En contexte intersectionnel, la particularisation de genre se redouble d'une particularisation liée à la catégorie de différenciation « musulman ».

Danièle Joly et Khursheed Wadia montrent cette intrication et ses effets différenciés sur les engagements de femmes musulmanes en France et en Angleterre, en s'appuyant sur une recherche menée auprès de 220 femmes (Joly et Wadia, *infra* : 25-55). Celles-ci sont fortement impliquées (plus de la moitié des interrogées) dans différentes formes d'engagement que les



auteures définissent comme civiques plutôt que politiques, du fait qu'elles s'investissent rarement dans les organisations politiques conventionnelles telles que les partis pour préférer diverses modalités du secteur associatif, ce qui recoupe d'autres analyses du militantisme féminin (Le Quentrec et Rieu, 2003 ; Achin et Lévêque, 2006). Comme dans le parcours précédemment mentionné, l'expérience liminaire vécue de discrimination est à l'origine de l'engagement et apparaît souvent dans les récits militants. La mise en récit invite à la description d'un point de départ, et la présentation de telles expériences sert aussi à souligner l'authenticité de l'engagement, ainsi inscrit dans du vécu et de l'émotionnel. On revient ici à la question du choc moral moteur de l'engagement, mis en exergue par James Jasper, et parfois critiqué pour les liens trop directs qu'il semble dessiner entre caractère choquant *sui generis* attribué à une situation et engagement<sup>4</sup>. Il est à ajouter les éléments de socialisation qui ont favorisé la prise de distance vis-à-vis de la situation – qu'elle ait pu faire événement – et le rapport au militantisme. Ici, la situation spécifique de ces femmes qui circulent entre société majoritaire et groupe de référence minoritaire conduit à renforcer des formes de désadhésion et de remise en cause des situations, des dissonances, et débouche sur une lecture en termes d'injustice.

L'intersectionnalité des catégories de différenciation se traduit aussi par des dynamiques qui peuvent être contradictoires, et où stéréotypes et désignations peuvent s'opposer les uns aux autres. Le genre peut « jouer » contre la racialisation, par exemple lorsque l'application des différenciations de genre à la catégorie « musulmans » conduit à renverser une des stigmatisations. Face aux essentialisations de la catégorie « musulmans », associée au terrorisme et à la violence, les différenciations de genre tendent au contraire à valoriser l'engagement de femmes musulmanes, supposées pacifiques parce que femmes. Ainsi en Angleterre, les activités militantes de femmes musulmanes contre la guerre et contre le terrorisme sont attendues et mises en avant (Joly et Wadia, *infra*). Dans un tout autre

**4.** James Jasper, pour accompagner sa réflexion sur le rôle des émotions dans les mouvements sociaux, utilise la notion de choc moral à définir pour lui comme un malaise viscéral suite à certains événements ou informations. Un malaise conduisant à une prise de distance, une réévaluation du monde et une remise en cause (Jasper, 2014 : 210). Pour de plus amples développements : Jasper (1997).

contexte, Fabienne Baider et Maria Hadjipavlou montrent également l'impact de ce type de représentations sur l'action de femmes chypriotes : des formes d'engagements féministes pacifistes se sont mises en place, avec la création de groupes intercommunautaires de femmes grecques et turques, soutenus par les Nations unies le plus souvent. Des perspectives transversales y sont promues, dans une démarche postconflictuelle, et un travail de dépassement des stéréotypes et polarisations identitaires y est mené ; mais ce dépassement s'appuie dans certains cas sur une vision naturalisante des liens entre genre et pacifisme (Rey *et al.*, 2008 ; Baider et Hadjipavlou, 2008).

À la lumière de ces expériences, il semblerait particulièrement intéressant d'analyser plus avant les liens entre configurations de l'engagement et circulations différenciées dans des espaces publics qui, loin d'être neutres, sont marqués par les rapports de pouvoir autour du genre et des diverses formes de catégorisations sociales.

## **Espace public, engagement et effets d'hégémonie**

Sur ce point, les modalités des engagements féminins en pays à majorité musulmane se posent en d'autres termes. Selon les pays et les contextes sociaux et politiques, les formes en sont diverses et se confrontent à des configurations spécifiques. Le militantisme féminin dans les pays arabes se révèle varié et étendu, que ce soit dans les causes défendues ou dans les types d'action collective investis. Lutttes politiques, lutttes contre l'autoritarisme et pour la démocratie, lutttes contre l'occupation, contre les inégalités, pour les droits des femmes, activités de bienfaisance, mobilisations pour l'environnement, etc. (Dakhli et Latte Abdallah, 2010). La participation des militantes femmes aux soulèvements arabes de 2011 et 2012 a souvent été relevée, ainsi que leur présence lors des occupations de place en Tunisie, en Égypte et au Yémen notamment. Les militantes sont présentes dans les organisations politiques classiques et les institutions (partis et organisations syndicales, candidatures aux élections et présence au parlement), mais investissent plus particulièrement le secteur associatif. Les mouvements islamistes se distinguent en général des autres organisations politiques par l'organisation du militantisme féminin de manière séparée dans des branches féminines, reconnaissant et limitant tout à la fois l'action des

femmes aux domaines de la bienfaisance et de l'éducation, dans une prolongation des assignations de genre. Erminia Chiara Calabrese le montre au sein du Hezbollah libanais (Calabrese, *infra* : 77-96). On retrouve le même aspect chez les Frères musulmans jordaniens, en particulier dans les associations professionnelles. Les militantes qui y participent mettent souvent en avant des formes de féminisme islamique : elles s'appuient sur une réinterprétation du religieux et du référent islamique, pour renvoyer les dominations et limitations de genre à des coutumes plutôt qu'à des prescriptions religieuses. Et, comme le soulignent par exemple des militantes islamistes en Jordanie, s'engager dans cette tendance, c'est aussi l'assurance de pouvoir se présenter comme moralement respectables, lors même que leurs déplacements et leurs activités pourraient apparaître comme hors normes dans leur environnement social (Larzillière, 2013). Pour autant, il s'agit souvent de féminisme essentialiste, la situation des femmes y est revalorisée au sein d'un cadrage où les différenciations de genre sont renforcées et essentialisées avec pour elles un rôle spécifique, en particulier d'éducation.

Si ces pays sont à majorité musulmane, cela ne signifie pas que la catégorie de différenciation « musulmans » ne joue aucun rôle en ce qui concerne le rapport à l'espace public. La façon dont le genre est mobilisé dans le cadre d'une « altérisation » des musulmans a été abondamment décrite : les femmes musulmanes deviennent ainsi, tout à la fois, victimes d'une oppression dont les musulmans auraient l'apanage, et marqueurs d'altérité (Delphy, 2006 ; Mack, 2017 ; Mishra, 2007 ; Guénif-Souilamas et Macé, 2004). La politisation du genre est au cœur de ce processus dont on peut voir la mise en place lors de la période coloniale<sup>5</sup>. Le contexte postcolonial, le lien indissociable entre l'histoire coloniale, la migration et sa perception structurent les représentations sociales autour des femmes musulmanes (Ajbli, 2016 ; Benelli, Delphy, Falquet *et al.*, 2006 ; Maillé, 2014 ; Ait Ben Lmadani et Moujoud, 2012). Ces catégorisations marquent l'espace public, à travers des effets d'hégémonie, soit dans un rapport majoritaire/minoritaire au sein

**5.** Hourya Bentouhami revient sur les différents épisodes de cette histoire politique coloniale à travers le prisme du genre et notamment sur la « bataille du voile » durant la guerre d'Algérie (Bentouhami, *infra* : 117-140). Voir également Shepard (2004) ; Gasgard (2006).

des sociétés occidentales, soit de manière transnationale, en se combinant notamment avec des enjeux postcoloniaux. Dans la société mondiale asymétriquement structurée que décrit Teresa Koloma Beck, ces représentations sont mobilisées dans des interventions occidentales où la libération des femmes « des autres » devient un argument de légitimation. Son analyse de l'intervention *Liberating the women of Afghanistan* en est un exemple (Koloma Beck, *infra* : 57-75). Une dichotomie y est tracée entre un Occident d'émancipation et un Orient d'oppression, renvoyant à l'autre toute forme d'oppression des femmes. Les effets d'hégémonie tels que les décrit Stuart Hall tendent à naturaliser ces associations (Hall, 2007). L'hétérogénéité des situations au sein des pays à majorité musulmane, ou en diaspora, n'est alors plus prise en compte ni l'inscription et l'historicisation des normes de genre prévalentes, qui varient pourtant selon leur contexte politique et socio-économique.

L'interpellation spécifique des musulmans à propos du genre complique la situation des femmes musulmanes, en associant deux thèmes : celui de l'hégémonie occidentale et celui des rapports de domination de genre au sein des sociétés où elles vivent. Les luttes pour les droits des femmes dans ces pays se heurtent à des accusations de collusion avec l'impérialisme occidental de la part de leurs opposants. Des féministes arabes sont accusées de « trahison » vis-à-vis de leur propre société, et de contribuer par leur lutte à la domination occidentale (Lamrabet, 2012 ; Ouali, 2008 ; Larzillière, 2004). On retrouve ici certaines des difficultés rencontrées par les courants de la gauche arabe, confrontés aux attaques de mouvements islamistes sur leurs supposés liens avec une domination occidentale, ou sur leur manque « d'authenticité », et ce malgré leurs positionnements anti-impérialistes (Larzillière, 2012 ; 2013).

Un enjeu pour le militantisme féministe est alors de dissocier les deux registres. Différentes stratégies sont à l'œuvre. On a déjà évoqué celle des féministes islamiques qui invoquent une légitimité religieuse pour renvoyer certaines pratiques inégalitaires à la coutume et aux traditions. Il s'agit pour elles de rattacher la mise en cause des inégalités hommes / femmes à une histoire et une culture musulmanes. Cette stratégie peut conduire à diverses modalités de renversement de l'altérisation dans lesquelles la domination des femmes est renvoyée sur l'autre occidental (en évoquant par exemple la pornographie ou la femme-objet dans la publicité) (Cooke, 2005).

D'autres courants s'efforcent au contraire d'articuler l'ensemble des luttes, plutôt que de les opposer ou de les prioriser, en inscrivant le militantisme féministe au sein de la lutte plus large contre l'autoritarisme et la répression. Les plus jeunes générations militantes, en particulier, mettent l'accent sur les liens entre patriarcat, autoritarisme politique et sectarisme, et sur la façon dont les normes de genre sont au cœur des constructions de la domination et de la violence en référence à des masculinités militarisées. Ici le caractère politique des normes de genre est souligné, et dégagé de toute référence à une « authenticité » islamique, il s'agit de montrer, par exemple, comment le contrôle de l'habillement des femmes sert à marquer les différences communautaires et le contrôle politique sur la population (Al-Ali et Pratt, 2016).

Une autre stratégie consiste à rechercher l'appui sur un public global, ce qui peut fournir des opportunités de solidarités transnationales et de soutien aux organisations et associations, comme le montrent les mobilisations de femmes à Kaboul décrites par Teresa Koloma Beck. Dans certains courants, l'inscription transnationale s'effectue sur la base d'argumentations transversales relatives à l'oppression généralisée des femmes, autour des violences domestiques par exemple, en distinguant des degrés et des situations, plutôt qu'en proposant une dichotomie. Il s'agit d'éviter que la référence à un public transnational contribue à renouveler les processus d'altérisation qui attribuent structurellement et culturellement à l'un ou à l'autre l'oppression ou l'émancipation (*ibid.*). L'impact des constructions de genre occidentales à propos de l'engagement dans les pays à majorité musulmane peut jouer d'une autre manière : ainsi, Joanna Allan montre comment, dans le cas du conflit du Sahara occidental, l'engagement de militantes nationalistes – par exemple dans des grèves de la faim – est présenté en premier lieu comme celui de mères. La lecture en termes de genre tend ici à dépolitiser la lutte, ce qui montre une fois de plus la difficulté à faire reconnaître une inscription politique. Elle conduit aussi à une médiatisation spécifique et à une reconnaissance internationale ; la violence répressive sort de ce fait du cadre des luttes politiques et se révèle particulièrement arbitraire et choquante. L'appel à l'indignation dépasse le plan national et renforce la possibilité d'empathie.

Des champs d'expérience se dessinent ici, marqués par des assignations croisées dont il importe d'inclure l'analyse en sociologie de l'engagement politique. L'entrecroisement spécifique du processus d'altérisation des musulmans avec le genre – qui devient la catégorie principale de construction de cette altérité – en représente une structuration notable. Ces marquages vécus exercent une influence sur l'engagement des actrices, selon l'état des rapports sociaux de sexe qui orientent l'accès des femmes à l'espace public, le champ des possibles pour leur action collective, ainsi que leur positionnement au sein des organisations militantes. Par ailleurs, comme pour d'autres catégories stigmatisées, leur engagement tend à être construit et perçu comme particulariste, parce que les actrices et les acteurs envisagent des formes de revalorisation identitaire, et que le processus de différenciation conduit à questionner l'inscription politique générale de leurs engagements. Si ces marquages et définitions construisent un champ d'expérience commun, pour autant, cela n'empêche pas la grande variété des situations, des réactions et des formes d'engagement. Mettre au jour l'influence de ces catégorisations ne revient pas à stabiliser dans une identité homogène les groupes concernés. Tout au contraire, cela permet de revenir sur des processus qui tendent non seulement à homogénéiser, mais aussi à désobjectiver en niant toute réflexivité et autonomie dans l'action. Pourtant, et à l'inverse, pourrait-on dire, ces expériences peuvent produire des formes de désadhésion, et pour transposer certaines des réflexions de Koselleck dans un autre contexte (Koselleck, 1997), conduire les actrices à plus d'interrogations et de remises en cause que dans les situations d'évidence et de continuité.

## Références bibliographiques

**ACHIN, Catherine**  
et **LÉVÉQUE, Sandrine**, 2006,  
*Femmes en politique*, Paris,  
La Découverte.

**AIT BEN LMADANI, Fatima**  
et **MOUJOD, Nasima**, 2012,  
« Peut-on faire de l'intersectionnalité  
sans les ex-colonisé-e-s ? »,  
*Mouvements*, vol. 4, n° 72, p. 11-21.

**AJBLI, Fatiha**, 2016,  
« Les Françaises "voilées" dans l'espace  
public : entre quête de *visibilité* et  
stratégies d'*invisibilisation* », *Nouvelles  
Questions féministes*, vol. 35, n° 1,  
p. 102-117.

**AL-ALI, Nadje et PRATT, Nicola**, 2016,  
« Gender, protest and political transition  
in the Middle East and North Africa »,  
dans Jill Steans et Daniela Tepe (dir.),  
*Handbook of Gender in International  
Relations*, Cheltenham, Edward Elgar  
Publishing.

- ALLAN, Joanna**, 2016,  
« Mothers as martyrs, feminised protest and the gendering of custodial punishment: gender and resistance in occupied Western Sahara », dans Sébastien Boulay et Francesco Corrales (dir.), *La question (irrésolue) du Sahara occidental : quels enjeux pour quelles recherches en sciences humaines et sociales ?*, colloque, Paris – Sorbonne, 2 et 3 juin 2016.
- BACHAND, Rémi**, 2014,  
« L’intersectionnalité : dominations, exploitations, résistances et émancipation », *Politique et sociétés*, n° 331, p. 3-14.
- BAIDER, Fabienne et HADJIPAVLOU, Maria**, 2008,  
« Stéréotypes dans des communautés divisées : sources de conflits et d’unité à Chypre », *Nouvelles Questions féministes*, n° 3, p. 72-87.
- BENELLI, Natalie, DELPHY, Christine, FALQUET, Jules et al.**, 2006,  
« Les approches postcoloniales : apports pour un féminisme antiraciste », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 25, n° 3, p. 4-12.
- BILGE, Sirma**, 2009,  
« Théorisations féministes de l’intersectionnalité », *Diogenès*, vol. 1, n° 225, p. 70-88.
- BRAH, Avtar et PHOENIX, Ann**, 2004,  
« Ain’t I a woman? Revisiting intersectionality », *Journal of International Women’s Studies*, vol. 5, n° 3.
- BUITELAAR, Marjo**, 2006,  
« I am the ultimate challenge », *European Journal of Women’s Studies*, vol. 3, n° 13, p. 259-276.
- CARLES, Isabelle**, 2011,  
« Les discriminations multifactorielles fondées sur le genre et l’origine ethnique », *Hommes et migrations*, n° 1292, p. 48-56.
- CATARINO, Christine et MOROKVASIC, Mirjana**, 2005,  
« Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales* [en ligne], vol. 2, n° 1.
- COSSÉE, Claire, MIRANDA, Adelina, OUALI, Nouria et DJAOUIDA, Séhili (dir.)**, 2012,  
*Le genre au cœur des migrations*, Paris, Éditions Petra.
- COOKE, Miriam**, 2005,  
« Critique multiple : Les stratégies rhétoriques féministes islamiques », *L’Homme et la société*, vol. 4, n° 158, p. 169-188.
- CRENSHAW, Kimberlé**, 1989,  
« Demarginalizing the intersection of race and sex: a Black feminist critique of discrimination doctrine, feminist theory and antiracist practice », *University of Chicago Legal Forum*, vol. 1, p. 139-167.
- CRENSHAW, Kimberlé et BONIS, Oristelle**, 2005,  
« Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l’identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, vol. 2, n° 39, p. 51-82.
- DAKHLI, Leyla et LATTE ABDALLAH, Stéphanie**, 2010,  
« Un autre regard sur les espaces de l’engagement : mouvements et figures féminines dans le Moyen-Orient contemporain », *Le Mouvement social*, vol. 2, n° 231.

- DAVIS, Kathy**, 2015,  
« L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe », *Les cahiers du CEDREF* [en ligne], n° 20.
- DELPHY, Christine**, 2006,  
« Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 25, n° 1, p. 59-83.
- DORLIN, Elsa**, 2008,  
« Introduction », dans *id.* (dir.), *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan.
- FIORENTINI, Alessandra et REBUCINI, Gianfranco**, 2015,  
« Saba Mahmood : pour une anthropologie critique du "déplacement" », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne], n° 15.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique, LÉPINARD, Éléonore et VARIKAS, Eleni (dir.)**, 2005,  
*Cahiers du genre*, vol. 2, n° 39 :  
« Féminisme(s) : penser la pluralité ».
- GASPARD, Françoise**, 2006,  
« Le foulard de la dispute », *Cahiers du genre*, n° 3 (hors série n° 1), p. 75-93.
- GOFFMAN, Erving**, 1975,  
*Stigmate*, Paris, Minuit.
- GUÉNIF-SOULAMAS, Nacira et MACÉ, Éric**, 2004,  
*Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- HALL, Stuart**, 2007,  
« La redécouverte de l'"idéologie" : retour du refoulé dans les *media studies* », dans *id.*, *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, Paris, Amsterdam.
- JASPER, James**, 1997,  
*The Art of Moral Protest*, Chicago, University of Chicago Press.
- , 2014, « Constructing indignation: Anger dynamics in protest movements », *Emotion Review*, vol. 6, n° 3, juillet.
- KOSELLECK, Reinhart**, 1997,  
« Mutation de l'expérience et changement de méthode », dans *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard / Seuil, p. 201-247.
- LAMOUREUX, Diane**, 2014,  
« Dissonances identitaires », *Politique et sociétés*, n° 331, p. 61-75.
- LAMRABET, Asma**, 2012,  
« Reconsidérer la problématique des femmes et de l'égalité en islam », *Mouvements*, vol. 4, n° 72, p. 22-25.
- LARZILLIÈRE, Pénélope**, 2004,  
*Être jeune en Palestine*, Balland.
- , 2007, « Islamisme et nationalisme dans les Territoires palestiniens de la première à la seconde Intifada », dans Gérard Khoury et Nadine Meouchy (dir.), *États et Sociétés de l'Orient arabe en quête d'avenir*, t. II, Paris, Geuthner, p. 391-401.
- , 2012, « Sociologie de l'engagement à partir du Proche-Orient », dans Jalal Al Hussein et Aude Signoles (dir.), *Les Palestiniens entre État et diaspora : le temps des incertitudes*, Paris, Karthala / IISMM-EHESS, p. 179-188 et 299-330.
- , 2013, *La Jordanie contestataire. Militants islamistes, nationalistes et communistes*, Paris, Sindbad / Actes Sud.
- LATTE ABDALLAH, Stéphanie**, 2010,  
« Le féminisme islamique, vingt ans après : économie d'un débat et nouveaux chantiers de recherche », *Critique internationale*, vol. 1, n° 46, p. 9-23.
- LE QUENTREC, Yannick et RIEU, Annie**, 2003,  
*Femmes : engagements publics et vie privée*, Paris, Syllepse.



**LIPSKY, Michael**, 1981,

« La contestation comme ressource politique », dans Jean-Gustave Padioleau (dir.), *L'opinion publique*, Paris et La Haye, Mouton.

**MACK, Mehammed**, 2017,

*Sexagon, Muslims, France, and the Sexualization of National Culture*, New York, Fordham University Press.

**MAILLÉ, Chantal**, 2014,

« Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *Politique et sociétés*, n° 331, p. 41-60.

**MISHRA, Smeeta**, 2007,

« "Saving" muslim women and fighting muslim men: Analysis of representations in *The New York Times* », *Global Media Journal*, vol. 6, n° 11, p. 1-20.

**MOUCHARD, Daniel**, 2010,

« Les mouvements sociaux, laboratoires de la démocratie », *La Vie des idées*, 7 septembre.

**OUALI, Nouria**, 2008,

« Les réformes au Maroc : enjeux et stratégies du mouvement des femmes », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 27, n° 3, p. 28-41.

**PEPICELLI, Renata**, 2017,

« Young muslim women of Bengali and Moroccan origin in Italy: Multiple belongings, transnational trajectories and the emergence of European Islam », *International Review of Sociology*, vol. 27, n° 1, p. 61-79.

**POIRET, Christian**, 2005,

« Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques : quelques enseignements du débat nord-américain », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, p. 195-226.

**REY, Séverine et al. (dir.)**, 2008,

*Nouvelles Questions féministes*, dossier : « Identités et conflits en Méditerranée : un jeu de miroirs au détriment des femmes ? », vol. 27, n° 3.

**SCOTT, Joan**, 2005,

*Parité! Sexual Equality and the Crisis of French Universalism*, Chicago, University of Chicago Press.

–, 2007, *The Politics of the Veil*,

Princeton, Princeton University Press.

**SHEPARD, Todd**, 2004,

« La "bataille du voile" pendant la guerre d'Algérie », dans Charlotte Nordmann (dir.), *Le foulard islamique en question*, Paris, Amsterdam.